



MAPA 0831242z-

**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT
CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES
VOYAGE SCOLAIRE Ecosse - EDIMBOURG
MARCHE 1^{er} mai 2019- 31 décembre 2019**

Nom et adresse de l'administration contractante
Lycée du Golfe de Saint Tropez

1509 RD 559
83580 GASSIN
☎ 04 94 56 28 88
📠 04 94 56 32 60

Pouvoir Adjudicateur
Monsieur le Proviseur du lycée du Golfe de Saint Tropez

Comptable assignataire :
Mme l'agent comptable du lycée du Golfe de Saint Tropez

Type de procédure : **Marché à procédure adaptée**

Type de produit : **SEJOUR A EDIMBOURG**
Période septembre 2019 – octobre 2019

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet la fourniture d'un séjour clé en main au vu du projet pédagogique joint qui contient le détail par jour des activités à prévoir. Le nombre total de participant est compris entre 40 et 50 élèves et 4 adultes accompagnateurs. La participation financière unitaire des participants ne doit pas excéder 530.00€ par personne.

La personne publique est l'EPL « lycée régional du Golfe de Saint Tropez »
Le titulaire est le fournisseur qui conclut le marché avec la personne publique.
Le pouvoir adjudicateur est le Proviseur du lycée.

ARTICLE 2 : FORME ET DUREE DU MARCHE

Le présent marché est un marché à procédure adaptée.
Le présent marché est valable pour la réalisation de la prestation, du 1^{er} Mai 2019 – 31 décembre 2019.

ARTICLE 3 : MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique, par mandat administratif à réception des factures.

Le Comptable assignataire est Mme l'agent comptable du lycée régional du Golfe de Saint Tropez.

Le maximum de visites devra être prévues et réglées par le voyageur. En dehors de celle – ci, le lycée établira une régie d'avance à l'attention des enseignants. Aucune somme d'argent en espèces ou autre moyen de paiement, en dehors de bons d'échange, ne pourra être remise par le voyageur directement aux enseignants.

ARTICLE 4 : DOCUMENTS A FOURNIR

L'offre devra indiquer :

- Le cahier de clauses particulières signées par l'entreprise
- L'acte d'engagement complété
- les conditions tarifaires proposées (devis établit pour 40 élèves et 4 accompagnateurs et 50 élèves et 4 accompagnateurs)

ARTICLE 5 : CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Le marché est attribué à l'offre jugée la meilleure en considération des critères d'appréciation suivants avec leur pondération :

- Qualité des produits ⁽¹⁾ :	60%
- le prix :	30%
- services associés	10%

⁽¹⁾ Les prix sont exprimés hors taxes : le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix.

ARTICLE 6 : DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de réception des offres est fixée au **26 avril 2019** à 18h00, Les offres seront déposées au format dématérialisé sur le site de l'AJI ou transmis par mail à l'établissement : gestionnaire.0831242z@ac-nice.fr

ARTICLE 7 : ATTRIBUTION DU MARCHE

La publication de l'avis d'attribution du marché sur le site <http://web.aji-france.com> vaudra notification du marché au candidat retenu.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats.

RENSEIGNEMENTS :

Contactez Mme MILAN CHRISTINE, Agent comptable

Téléphone direct : 04 94 56 60 84

Fax : 04 94 56 32 60

Courriel : gestionnaire.0831242z@ac-ac-nice.fr

Adresse postale :

Lycée du golfe de Saint Tropez

Quartier Saint Martin

83580 GASSIN

Prestataire :

Date :

Nom :

Signature - cachet

Etablissement :

Date :

Nom : *Lycée du Golfe de Saint Tropez*

Signature - cachet